

RENCONTRE AVEC SIDNEY KAMERZIN, CONSEILLER NATIONAL (Le Centre)

Le Mouvement Suisse pour la Coparentalité Responsable (MSCR) est une association apolitique et sans orientation religieuse. Il est désireux de s'adjoindre la collaboration, pour une réflexion commune et en vue de démarches concrètes, de toute personne et de tout organisme qui se sent concerné par les droits de l'enfant. En effet, notre action est centrée sur l'enfant.

Lundi 16 janvier 2023, nous avons ainsi rencontré Monsieur Sidney Kamerzin, avocat-notaire à Sierre et Conseiller national, qui est notamment l'auteur de démarches politiques pour aboutir à ce que, lors d'un divorce, la résidence alternée soit attribuée par défaut.

Nous avons discuté ensemble de la campagne en cours du MSCR et nous avons noté que l'article 275a, al. 1 du Code Civil Suisse (CCS), relativement succinct dans sa formulation, ne dit pas qui doit informer le parent ne détenant pas l'autorité parentale ou le parent non gardien. En revanche, en se référant au dernier Commentaire du CCS, qui nous renseigne sur l'intention du législateur, il en ressort que c'est le devoir du parent gardien d'informer l'autre parent. Nous constatons que, dans les faits, en cas de litige important entre les parents, cela ne se passe pas ainsi, ce qui est bien souvent l'origine d'une intensification du conflit.

Partant de ce constat, en mars prochain, Monsieur Sidney Kamerzin déposera une intervention concernant la nécessité de préciser cet article de loi, voire de le modifier, en incluant un devoir d'information directement par les professionnels prenant en charge les enfants, dans le domaine scolaire et celui des soins.

Nous remercions chaleureusement Sidney Kamerzin pour le temps qu'il nous a accordé, pour son intérêt et son implication dans les questions touchant à la politique familiale et pour ses propositions.

Mouvement Suisse pour la Coparentalité Responsable
Isabelle Vuistiner-Zuber, Présidente
Pascal Vuistiner, Vice-président